



# ASSEMBLÉE NATIONALE

## 11ème législature

### maladies professionnelles

Question écrite n° 61870

#### Texte de la question

M. Christian Estrosi souhaite attirer l'attention de M. le ministre délégué à la santé sur l'étude publiée par l'Institut de veille sanitaire concernant l'exposition à l'amiante. Cette étude montre que plus d'un quart des retraités français ont été exposés à l'amiante dans le cadre de leur travail. Or, il apparaît que peu de secteurs d'activité ont mis en place une information de leurs retraités concernant les risques encourus. Il souhaite connaître les dispositions envisagées par son ministère pour permettre une meilleure sensibilisation des retraités.

#### Données clés

**Auteur :** [M. Christian Estrosi](#)

**Circonscription :** Alpes-Maritimes (5<sup>e</sup> circonscription) - Rassemblement pour la République

**Type de question :** Question écrite

**Numéro de la question :** 61870

**Rubrique :** Risques professionnels

**Ministère interrogé :** santé

**Ministère attributaire :** santé, famille et personnes handicapées

#### Date(s) clé(s)

**Question publiée le :** 4 juin 2001, page 3212